

### PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LES TRAVAUX

Adresse .....

### ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Numéro de demande .....

Date de réception de la demande .....

Date de réception des documents exigés .....

### IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Si le requérant est différent du propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire l'autorisant à déposer la demande.

Nom .....

Adresse .....

Code postal .....

Courriel .....

Téléphone .....

Cellulaire .....

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Valeur des travaux .....

Exécutant des travaux .....

Dates prévues des travaux

Début :

Fin :

### DESCRIPTION DE L'USAGE

Usage actuel .....

Description de l'usage projeté

Stationnement

Nombre de cases de stationnement disponibles :

(Une case de stationnement conforme mesure 2,5 m par 5,5 m.)

Date de début d'exercice de l'usage .....

Date de fin de l'exercice de l'usage (s'il y a lieu) .....

**Enseigne**  Installation/remplacement d'une enseigne

Si oui, veuillez compléter le formulaire d'enseigne, sauf dans le cas d'une enseigne pour un usage secondaire.

**Rénovation**  Travaux de rénovation à effectuer

Si oui, veuillez compléter le formulaire de rénovation.

# DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

## CHANGEMENT D'USAGE, USAGE SECONDAIRE, USAGE PROVISOIRE

### USAGE SECONDAIRE

Ne pas remplir cette section dans le cas d'un changement d'usage ou d'un usage provisoire.

Endroit où est pratiqué l'usage secondaire .....

Superficie de plancher totale du bâtiment .....

*(Superficie de plancher : superficie totale de tous les planchers d'un bâtiment, incluant les sous-sols, caves et étages dudit bâtiment.)*

Superficie de plancher occupée par l'usage secondaire .....

Nombre d'occupant du logement qui effectue cet usage

Nombre d'employé(s)

*L'usage secondaire doit être exercé par au moins un occupant du logement.*

Installation d'une enseigne  Oui  Non

*L'enseigne sur façade doit avoir une aire maximale de 0,25 m<sup>2</sup> (2,7 pi<sup>2</sup>). Les gîtes touristiques, maisons de chambres, tables champêtres et résidences privées de tourisme ont droit à une enseigne d'une aire maximale de 0,5 m<sup>2</sup> (5,4 pi<sup>2</sup>), sur socle ou sur façade.*

Détails supplémentaires

### USAGE PROVISOIRE

Ne pas remplir cette section dans le cas d'un changement d'usage ou d'un usage secondaire.

Description et détails  
sur l'usage provisoire

### DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que tous les renseignements fournis concernant la demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts.

.....  
Signature du demandeur

.....  
Date

**IMPORTANT : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions retardera le traitement de votre demande.**

**Ce formulaire n'est pas un permis ni un certificat d'autorisation.**

Pour prendre connaissance de la réglementation applicable, veuillez vous référer aux règlements et aux lois en vigueur.